

nom de Monsieur le Président Directeur Général de la SORETRAS Route Menzel Chaker km 0,5 rue Mouna 3058 Sfax. Cette enveloppe doit être envoyée par la poste sous pli recommandé ou par rapide post ou déposée directement auprès du bureau d'ordre central contre accusé de réception.

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes séparées : la première est réservée à l'offre technique et la deuxième à l'offre financière.

4- Date limite de réception des offres :

Seuls les plis reçus au plus tard le Mardi 03 Janvier 2017 à 12H00 seront déclarés recevables (le cachet du bureau d'ordre fait foi pour toutes les modalités d'envoi).

Toute offre parvenue après ce délai ou non conforme aux exigences du cahier des charges ne sera pas prise en considération.

5- ouverture des plis :

L'ouverture des plis sera faite en séance publique au siège de la SORETRAS le Mardi 03 Janvier 2017 à 15H00 à la salle des réunions au siège social de la SORETRAS sis route Menzel Chaker km 0,5 rue Mouna 3058 Sfax.

Les représentants des soumissionnaires désirant y participer doivent être munis d'une procuration spéciale dûment signée par le représentant légal du soumissionnaire et de leur carte d'identité nationale.

6- Validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.